



**DECISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 OCTOBRE 2019**

**Le sept octobre deux mille dix neuf**

Le conseil municipal de la commune de MORNANT (Rhône) s'est réuni en session publique au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du vingt-sept septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

**Membres présents :** MMes & MM. R. PFEFFER - P. CHAPOT - F. VALETTE - V. MERLE - L. BIOT - P. DANIEL - A. DUTEL - Y. PAPILLON - G. BOUZIAT - C. GALLET - F. MILLION - P. BERRET - C. VALLET - J. FOUCART - JP. PONS - V. ZIMMERMANN - A. BARBERON - M. DELORME - A. RULLIERE - B. LAUGINIE - Y. DELORME - MC. MARCHESE

**Membres excusés :**

J. GUINAND donne pouvoir à P. CHAPOT  
B. BURTIN donne pouvoir à F. MILLION  
J. REY donne pouvoir F. VALETTE  
MJ. GUINAND donne pouvoir à A. RULLIERE  
J. POUZADOUX donne pouvoir à V. MERLE  
E. BANDE donne pouvoir à L. BIOT  
JC. BARILLET donne pouvoir à R. PFEFFER

**Nombre de conseillers**

<b>En exercice</b>	<b>29</b>
<b>Présents</b>	<b>22</b>
<b>Votants</b>	<b>23</b>

**Secrétaire élu :** L. BIOT

*Début de la séance : 20H00*

*Les élus d'opposition souhaitent par le biais de M. Marc DELORME lire un communiqué. Ils ont pris la décision de démissionner et remettent à M. le Maire leurs courriers respectifs. Ils quittent le conseil municipal.*

*Le procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2019 est adopté à l'unanimité.*

**FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX**

***Délibération n° 65/19  
Objet : Vote du budget – Exercice 2019 – DM n°2***

Où l'exposé de P. DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

**- d'approuver la décision modificative n°2 – budget de la commune – exercice 2019.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 66/19**  
**Objet : Souscription d'un nouvel emprunt**

Où l'exposé de P. DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- **d'accepter de contracter un prêt de 1 500 000 € auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, selon les conditions indiquées ci-dessus,**
- **de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'offre de prêt,**
- **de dire que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2019**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 67/19**  
**Objet : Renouvellement convention de mise à disposition – Ancienne gendarmerie**

Où l'exposé de Y. PAPILLON,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- **d'approuver les conditions de mise à disposition des locaux de l'ancienne gendarmerie à la COPAMO, avec un effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017,**
- **d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de l'ancienne gendarmerie et tout document afférent à ce dossier,**
- **de dire que la recette sera constatée sur les crédits inscrits au budget 2019 - compte 752 Revenus des immeubles**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 68/19**  
**Objet : Versement fonds de concours – Centre technique municipal**

Où l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- **de valider la demande de subvention dans le cadre du fonds de concours auprès de la COPAMO pour un montant de 148 035 €.**
- **d'autoriser M. Le Maire ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 69/19**  
**Objet : Election nouvel adjoint suite à démission**

Où l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de nommer **Patrick BERRET**, 8<sup>ème</sup> adjoint en remplacement de Gérard BOUZIAT,
- de conserver le niveau d'indemnités octroyé à Patrick BERRET

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 70/19**  
**Objet : Désignation conseil d'administration du CCAS – Election des membres**

Où l'exposé de V. ZIMMERMANN,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de nommer membres du CCAS : **Pascale CHAPOT – Françoise MILLION – Julie GUINAND – Véronique ZIMMERMAN – Jacqueline FOUCARD – Gérard BOUZIAT**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 71/19**  
**Objet : Modification du tableau des effectifs**

Où l'exposé de P. DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver les modifications mentionnées ci-dessous,
- d'adopter le nouveau tableau des effectifs qui en résulte,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget primitif de la commune – exercice 2019.

Suppression	Création
	Rédacteur TC
	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>e</sup> classe TC
	Adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe TC
Adjoint technique ppl de 2 <sup>e</sup> classe TNC 14h00	Adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe TNC 23h00

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 72/19**

**Objet : Désignation représentants - Comité des fêtes**

Ouï l'exposé de P. CHAPOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

**-de désigner :**

**Patrick BERRET,  
Véronique MERLE.**

**-D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 73/19**

**Objet : Tarifs communaux – Année 2019**

Ouï l'exposé de P. CHAPOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

**- d'acter le tarif proposé, à compter du 8 octobre 2019,**

**- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.**

Remplacement badge perdu – détérioré	10 €
--------------------------------------	------

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 74/19**

**Objet : Subvention exceptionnelle – Maison de Pays**

Ouï l'exposé de A. DUTEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

**- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à la Maison de Pays d'un montant de 1 500 €,**

**- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 75/19**  
**Objet : Renouvellement CEJ - CAF**

Ouï l'exposé de V. MERLE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'autoriser le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le nouveau CEJ 2019-2022, ainsi que les avenants et les documents afférents durant la période de validité de ce contrat, et ceci pour sa bonne exécution.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**EQUIPEMENT URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Délibération n° 76/19**  
**Objet : Convention d'échange avec le Département**

Ouï l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer la convention, intégrant cette soulte de 9000 € au profit du Département
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant, à signer, l'acte authentique d'échange et toutes pièces afférentes à cette affaire.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 77/19**  
**Objet : Convention SAFER – Redynamisation du secteur viticole et suivi des cessions d'activités agricoles**

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de valider le principe de signature d'une convention avec la SAFER pour le dispositif de veille foncière,
- de valider le projet de convention fourni en annexe et les modalités d'exécution,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer la convention bipartite avec la SAFER

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 78/19

Objet : Désaffectation et déclassement d'emprises communales

Où l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de déclasser et désaffecter une emprise de foncier rue de l'Abbaye désigné ci-dessus,
- de déclasser et désaffecter une partie du chemin du Luet désigné ci-dessus,
- de désaffecter une emprise de domaine public de la commune (parcelle BH 274) désigné ci-dessus.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 79/19

Objet : Rénovation de façade – M. IEZZI

Où l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant d'environ 2940 € à M.IEZZI dans le cadre de travaux d'amélioration et de rénovation de la façade de la propriété située 10 impasse Victor Hugo à Mornant,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 80/19

Objet : Rénovation de façade – M. MANTEAUX

Où l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant d'environ 3 000 € à M. MANTEAUX dans le cadre de travaux d'amélioration et de rénovation de la façade de la propriété située 3 impasse du Verdelet à Mornant,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 81/19**  
**Objet : Rénovation de façade – M. VERNAY**

Où l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- **d'attribuer une subvention d'un montant d'environ 2393.57 € à M. VERNAY dans le cadre de travaux d'amélioration et de rénovation de la façade de la propriété située 29 rue Bourgchanin à Mornant,**
- **d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 82/19**  
**Objet : Rénovation de façade – Mme MARTIN**

Où l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- **d'attribuer une subvention d'un montant d'environ 2245.36 € à Mme MARTIN dans le cadre de travaux d'amélioration et de rénovation de la façade de la propriété située 10 rue des Fossés à Mornant,**
- **d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 83/19**  
**Objet : Rénovation de façade – SCI MARINE**

Où l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- **d'attribuer une subvention d'un montant d'environ 3000 € à la SCI Marine dans le cadre de travaux d'amélioration et de rénovation de la façade de la propriété située 22 bis rue du Docteur Carrez à Mornant,**
- **d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 84/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. BERTELLE**

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Madame et Monsieur Vincent Bertelle, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant,**
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 85/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. BERTRAND**

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 287 € à Madame Chrystelle Perez et Monsieur Mickaël Bertrand dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant,**
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 86/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. BOURGEOIS**

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Madame Amélie Bourgeois dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant,**
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention**

A l'unanimité des membres présents et représentés.



**Délibération n° 87/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. COURT**

Oui l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Madame et Monsieur Albert Court, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant,**
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 88/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. FABRE**

Oui l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Madame Marie-Pierre Fabre, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant**
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 89/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. MARTIN**

Oui l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Madame MARTIN dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant,**
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 90/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. MOUVAULT**

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Monsieur Geoffrey Mouvault, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant,
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 91/19**

**Objet : Attribution d'une aide aux travaux de rénovation de façade dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à M. DUCROS**

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 3 885 € à Madame et Monsieur Sébastien Richard-Ducros, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur résidence principale située à Mornant
- d'autoriser M. Le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 92/19**

**Objet : Convention de fourniture – silos enterrés - SITOM**

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de valider le principe de signature d'une convention avec le SITOM pour la fourniture des silos permettant l'enfouissement des déchets,
- de valider le principe de mettre en place une double collecte durant 6 mois permettant à la fois de collecter les silos OMR enterrés et d'assurer la collecte en porte à porte, et de prévoir au budget la dépense budgétaire correspondante,
- d'accepter le principe que la commune de Mornant supporte le financement de la fourniture des silos, inscrits au BP 2019 pour 61 796 € et au BP 2020 pour 50 000 €
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer la convention bipartite avec le SITOM

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 93/19**  
**Objet : Groupement de commandes avec la COPAMO**

Où l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver les termes de la convention de groupement de commande pour le marché de signalisation horizontale et verticale et prestations annexes et prestations annexes.**
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant, à signer la convention correspondante.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 94/19**  
**Objet : Régularisation foncière – Chemin de Germany**

Rapport ajourné

**Délibération n° 95/19**  
**Objet : Rétrocession foncière – Rue du Souvenir**

Où l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de valider le principe de rétrocession à la commune de ces emprises,**
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n° 96/19**  
**Objet : Cession terrain de l'Abbaye – Modification coordonnées de l'acquéreur**

Où l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de valider le principe de modification et d'annulation de la délibération initiale pour substituer l'acquéreur,**
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

### Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal

- N° 12-19 – portant réalisation de travaux de remise en place d'une potence – signalisation tricolore  
N° 13-19 – portant sur une convention d'occupation d'un ERP avec INFRACOS (clocher de l'église)  
N° 14-19 – portant prestation pour un spectacle mené par la bibliothèque Louis Calaferte – « Ourneck le Troubadour »  
N° 15-19 – portant assistance contentieuse – contentieux/administration générale  
N° 16-19 – portant prestation pour un spectacle mené par la bibliothèque Louis Calaferte – « Arbres merveilleux »  
N° 17-19 – portant prestation avec la « Récré et Compagnie » - Soirée apéro théâtre  
N° 18-19 – portant assistance contentieuse – contentieux/urbanisme  
N° 19-19 – portant assistance contentieuse – contentieux/administration générale  
N° 20-19 – portant conclusion d'un marché – Fournitures de bureau – Lot n°1  
N° 21-19 – portant assistance contentieuse – conseils projet en urbanisme  
N° 22-19 – portant conclusion d'un marché – Fournitures de bureau – Lot n°2  
N° 23-19 – portant conclusion d'un marché – Fournitures de bureau – Lot n°3  
N° 24-19 – annulé et remplacé  
N° 25-19 – portant contraction d'un emprunt bancaire – Caisse d'Epargne  
N° 26-19 – annulé et remplacé  
N° 27-19 – portant assistance contentieuse – conseils projets en urbanisme  
N° 28-19 – portant assistance contentieuse – conseils projets en urbanisme  
N° 29-19 – portant conclusion d'un contrat de fourniture d'électricité  
N° 30-19 – portant renouvellement adhésion à l'association ALCALY  
N° 31-19 : remplace décision n°26-19 – portant assistance contentieuse – contentieux centre aquatique  
N° 32-19 – portant conclusion d'un accord-cadre – bons de commande – prestations de services divers  
N° 33-19 – portant conclusion d'un accord-cadre – bons de commande – fournitures de produits et matériel d'entretien

Fin de la séance : 21h30

Prochaine séance : 7 octobre 2019

Mornant, le 14 octobre 2019

Le Maire,

  
Renaud PFEFFER